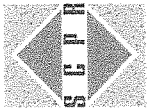


## **ANNEXE 6 : REMBLAIEMENT ET REMISE EN ETAT**

**PIECE 1 : RAPPORT DE CARACTERISATION DES BOUES DE LAVAGE DU PORT  
ET FICHE DE DONNEE DE SECURITE DU FLOCCULANT**



**SCPR** Société de concassage et de préfabrication de la Réunion

Société par actions simplifiée au capital de 369 600 Euros

## RAPPORT D'ESSAIS

DECHY, le 20 janvier 2011

Votre lettre : mail du 02/12/2010

Avis d'expédition : 0741420 - bon pr accord devis 27023 rév.0 du 28/10/10

A l'attention de M. Pierrick DUPUY

Echantillon(s) : Références SOCOR: D1015667

Vos références: BOUES

D1015667 : Ech. réf. P1591 Boue concassage SCPR Le Port - prélv. 28/10/10 - 10h00

Echantillon prélevé par vos soins nous est parvenu le 06/12/2010

Les résultats d'analyses sont les suivants :

Echantillon D1015667

Prise en charge échantillon

\* Humidité totale et Matières sèches (à 103 DEG.C) (EN 12 880)

Humidité totale 44.6 %

Matières sèches 55.4 %

Préparation de l'échantillon - Homogénéisation (NF ISO 11 464)

Les résultats suivants sont exprimés sur le produit sec

Perte au feu de la matière sèche (à 550 DEG.C) (EN 12 879)

0.8 %

Carbone organique (NF ISO 10694)

0.61 %

Azote total (NF M 03-018)

inf. 0.10 %

Carbons - Hydrogène (ISO/MS 12802)

Carbons 0.7 %

Hydrogène 0.38 %

Rapport C/N

sup. 7.0

pH (après extraction aqueuse) (ISO 10390)

Résultat 9.60

Température essai 20.9 DEG.C

Azote ammoniacal extrait (en N) (NF T 90-015)

inf. 8 mg/kg

Sulfures extraits

inf. 1 mg/kg

\* PCB - 7 congénères (28, 52, 101, 118, 138, 153, 180) par CFG/MS (X PX 33-01.2)

congénère 28 inf. 0.01 mg/kg

congénère 52 inf. 0.01 mg/kg

congénère 101 inf. 0.01 mg/kg

congénère 118 inf. 0.02 mg/kg

congénère 138 inf. 0.01 mg/kg

congénère 153 inf. 0.01 mg/kg

congénère 180 inf. 0.01 mg/kg

## ANNEXE : CARACTERISATION DES BOUES DE LAVAGE SCPR LE PORT

BOUE DE LAVAGE DU PORT	
Installation productrice	Installation de concassage du Port (AP n°715/DAGR/2 du 11.02.80)
Site de stockage	Carrière Buttes du Port (AP n°05-1109/SG/DRC/TCV du 09.05.2005)
Quantité mensuelle produite	2100 t
Quantité annuelle produite	23 100 t
Quantité stockée au 31/12/10	95 000 t
Durée de stockage	> 3 ans
Analyses	
SCPR / Laboratoire SOCOR*	
Norme NF EN ISO 11464	
Analyses rapport ETM du BRGM**	
Norme NF EN ISO 11464	
Sulfures	inf. 1 mg/kg
AS	30 mg/kg
Cd	inf. 5 mg/kg
Cd	inf. 2 mg/kg
Co	39 mg/kg
Cr	41 mg/kg
Cr	65 mg/kg
Cu	inf. 0.05 mg/kg
Hg	inf. 5 mg/kg
Mo	inf. 5 mg/kg
Ni	180 mg/kg
Pb	inf. 5 mg/kg
V	94 mg/kg
Zn	69 mg/kg
Zn	153 mg/kg

\*Rapport d'essai sur échantillon SCPR réalisé par le laboratoire SOCOR du 20/01/2011 - échantillon SCPR D1015667

\*\* Ces analyses sont issues du rapport final « Cartographie des teneurs en Éléments Traces Métalliques (ETM) sur l'ensemble des sols de l'île de La Réunion » édité par le BRGM. Réf. BRGM/RP-56576-FR de novembre 2008.

\*\*\* Application de la norme NF EN ISO 11464 sur la préparation des sols, sédiments, boues et déchets pour la détermination des polluants organiques et minéraux.

Pour interpréter les résultats nous avons considéré les valeurs issues de la cartographie des teneurs en Éléments Traces Métalliques du BRGM comme valeurs représentatives du fond géochimique local. Les valeurs référencées dans le tableau sont les moyennes statistiques des 70 échantillons analysés de sols de l'île de La Réunion pour les 8 éléments (As, Cd, Cr, Cu, Ni, Zn, Pb, Hg) exprimé en mg kg<sup>-1</sup>.

Les résultats d'analyses réalisées sur nos boues de lavage donnent une teneur en soufre sous forme de sulfure inférieure à 1 mg/kg, et des teneurs en AS, Cd, Cr, Cu, Ni, Zn, Pb, Hg toujours inférieures à celles issues du rapport du BRGM de 2008 (fond géochimique local).

Compte-tenu des résultats de cette caractérisation, les boues de lavage du Port peuvent être considérées comme des déchets inertes.

Siège social : La Réunion • Adresse postale : ZI SUD - BP 57 - 97022 Le Port Cedex

Le Port 02 62 43 59 59 • St-Martin 02 62 63 33 33 • St-Louis 02 62 26 16 16 • E-mail : info@scpr.re • Tél : 02 62 43 21 11

St-Joseph 02 62 56 00 99 • RC 73 B 120 Saint-Denis • Siret : 310 863 840 00016 • Télécopie : 02 62 43 21 01

Site internet : www.scpr.re • E-mail : scpr@scpr.re

PCB totaux inf. 0.3 mg/kg  
 somme des 7 congénères inf. 0.07 mg/kg

\* HAP (16 éléments) par CPG/MS (X PX 33-012)  
 Naphthalène inf. 0.05 mg/kg  
 Acénaphthylène inf. 0.05 mg/kg  
 Acénaphthène inf. 0.05 mg/kg  
 Fluorène inf. 0.05 mg/kg  
 Phénanthrène inf. 0.05 mg/kg  
 Anthracène inf. 0.05 mg/kg  
 Fluoranthène inf. 0.05 mg/kg  
 Pyrène inf. 0.05 mg/kg  
 Benzo(a)-anthracène inf. 0.05 mg/kg  
 Chrysène inf. 0.05 mg/kg  
 Benzo(b)-Fluoranthène inf. 0.05 mg/kg  
 Benzo(k)-Fluoranthène inf. 0.05 mg/kg  
 Benzo(a)-Pyrène inf. 0.05 mg/kg  
 Dibenzo(a,h)-Anthracène inf. 0.05 mg/kg  
 Benzo(g,h,i)-Pérylène inf. 0.05 mg/kg  
 Indéno(1,2,3-cd)-Pyrène inf. 0.05 mg/kg  
 total inf. 0.8 mg/kg

BTEX par CPG/MS (NF ISO 22155)  
 Benzène inf. 0.5 mg/kg  
 Toluène inf. 0.5 mg/kg  
 Ethylbenzène inf. 0.5 mg/kg  
 m.p Xylène inf. 1 mg/kg  
 o-Xylène inf. 0.5 mg/kg

Hydrocarbures par CPG (C10 - C40) (ISO 16703)  
 inf. 25 mg/kg

\* Minéralisation à l'eau réglée, ébullition à reflux (NF EN 13346)

Analyse de 18 métaux (liste ci-après)

\* Phosphore exprimé en P2O5 (NF EN ISO 11885)  
 3500 mg/kg

\* Potassium exprimé en K2O (NF EN ISO 11885)  
 3200 mg/kg

\* Calcium exprimé en CaO (NF EN ISO 11885)  
 1.7 %

\* Magnésium exprimé en MgO (NF EN ISO 11885)  
 5.5 %

Boze (NF EN ISO 11885)  
 inf. 5

\* Cobalt (NF EN ISO 11885)  
 39 mg/kg

\* Cuivre (NF EN ISO 11885)  
 65 mg/kg

Per (NF EN ISO 11885)  
 5.9 %

\* Manganèse (NF EN ISO 11885)  
 880 mg/kg

Niobène (NF EN ISO 11885)  
 inf. 5 mg/kg

\* Zinc (NF EN ISO 11885)  
 69 mg/kg

\* Cadmium (NF EN ISO 11883)  
 inf. 2 mg/kg

\* Chrome (NF EN ISO 11885)  
 41 mg/kg

\* Mercure (NF EN 1483)  
 inf. 0.05 mg/kg

\* Nickel (NF EN ISO 11885)  
 180 mg/kg

\* Plomb (NF EN ISO 11885)  
 inf. 5 mg/kg

\* Arsenic (NF EN ISO 11885)  
 inf. 5 mg/kg

Vanadium (NF EN ISO 11885)  
 94 mg/kg

Somme Cr + Cu + Ni + Zn  
 355 mg/kg

L'accréditation du COFRAC (selon ISO 17025) atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais convertis par l'accréditation, qui sont identifiés par \*.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme d'un fac simile photographique intégral. Le rapport d'essais ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

S. BONNET ou A. FRANQUENOUILLE ou C. LAMBRE  
 Responsable Environnement Directeur du laboratoire adjoint Directeur du laboratoire



*(Signature)*

Pierriek DUPUY  
 Responsable Laboratoire

ANNEXES:

\* Rapport analyse boues (1 page)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit :

**TTO FLOC 97**

Société :

SNF S.A.S.  
ZAC de Milieux  
42163 Andrézieux  
France

Téléphone :

+33.(0)4.77.36.86.00

Téléfax :

+33.(0)4.77.36.86.96

Courriel électronique :

sds@snf.fr

Information en cas d'urgence :

+33.(0)4.77.36.87.25

Utilisation : Agent de procédé pour applications industrielles

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Identification de la préparation : Polymère anionique hydrosoluble.

Composants réglementés : Aucun(e).

## 4. PREMIERS SECOURS

**Inhalation** : Mettre la victime à l'air libre. Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

**Contact avec la peau** : Laver à l'eau et au savon par précaution. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux** : Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. En cas d'irritation persistante des yeux, consulter un médecin.

**Ingestion** : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Eau. Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Précautions : Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TTO FLOC 97

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Pas de précautions spéciales requises.

Précautions pour la protection de l'environnement : Comme pour tout produit chimique, ne pas déverser dans des eaux de surface.

Méthodes de nettoyage : Ne pas rincer à l'eau. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières. Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Stockage : Conserver dans un endroit sec.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Aspiration locale en cas de poussières, la ventilation naturelle est suffisante en l'absence de poussières.

Équipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Dans le cas où la concentration de la poudre, au poste de travail, dépasse 10 mg/m<sup>3</sup> le masque anti-poussière est recommandé.

Protection des mains : Gants en PVC ou autre matière plastique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales. Ne pas porter de lentilles de contact.

Protection de la peau et du corps : Porter un tablier ou un vêtement de protection résistant aux produits chimiques en cas d'éclaboussures ou de contacts répétés avec des solutions.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : Solide pulvérulent

Couleur : Blanc

Odeur : Aucune

pH : 7,0 ± 1,0 @ 5g/L

Point/intervalle de fusion (°C) : Non applicable

Point d'éclair (°C) : Non applicable

Température d'auto-inflammabilité (°C) : Non applicable

Masse volumique apparente : 0,75 ± 0,15

Solubilité dans l'eau : Complètement miscible

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TTO FLOC 97

LogPow : ~0

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité :** Stable. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Matières à éviter :** Les agents oxydants peuvent causer une réaction exothermique.

**Produits de décomposition dangereux :** La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de : oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), oxydes de carbone (CO<sub>x</sub>).

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë :**

**Oral(e) :** DL50/orale/rat > 5000 mg/kg.

**Peau :** Des études chez le lapin ont démontré que le produit n'est pas toxique par voie cutanée même à de fortes doses.

**Inhalation :** Le produit ne devrait pas être toxique par inhalation.

**Irritation :**

**Peau :** Des études chez le lapin selon la technique de Draize ont démontré que le produit n'est pas irritant pour la peau.

**Yeux :** Des tests effectués selon la technique de Draize, montrent que le produit n'entraîne pas d'irritation de la cornée ou de l'iris, mais seulement de légères irritations transitoires de la conjonctive, similaires à toutes les matières pulvérielles.

**Sensibilisation :** Des études chez le cobaye ont démontré que le produit n'est pas sensibilisant.

**Toxicité chronique :** Une étude d'absorption orale menée durant deux ans sur des rats n'a pas révélé d'effets négatifs sur la santé. Une étude d'ingestion menée durant un an sur des chiens n'a pas révélé d'effets néfastes sur la santé.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Toxicité aquatique :**

**Toxicité pour les poissons :** CL50/Danio rerio (Poisson zèbre)/96 heures > 100 mg/L (OCDE 203).

**Toxicité pour les daphnies :** CL50/Daphnia magna (Puce d'eau)/48 heures > 100 mg/L (OCDE 202).

**Toxicité pour les algues :** CI50/Scenedesmus subspicatus (Algues vertes)/72 heures > 100 mg/L (OCDE 201).

**Devenir dans l'environnement :**

**Persistence et dégradabilité :** Difficilement biodégradable.

**Hydrolyse :** Ne s'hydrolyse pas.

**Bioaccumulation :** Ne se bioaccumule pas.

LogPow : ~0

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets de résidus / produits non utilisés :** En accord avec les réglementations locales et nationales.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TTO FLOC 97

**Emballages contaminés :** Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent. Rincer les contenants vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**ADR/RID :** Produit non dangereux selon les réglementations transport ADR/RID.

**IMDG/IMO :** Produit non dangereux selon les réglementations transport IMO/IMDG.

**ICAO/IATA :** Produit non dangereux selon les réglementations transport ICAO/IATA.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Classification et Etiquetage :** Selon la législation nationale et européenne en vigueur, ce produit n'est pas dangereux et ne nécessite pas d'étiquetage réglementaire.

**Inventaires internationaux :**

**Union Européenne (REACH) :** Tous les ingrédients de ce produit ont été enregistrés ou préenregistrés auprès de l'Agence Européenne des Produits Chimiques ou sont exemptés de l'être.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Information supplémentaire**

**Cette FDS a été préparée en accord avec les Directives suivantes :**

Directive 1999/45/CE

Directive 67/548/CEE

Règlement (CE) N°1272/2008

Règlement (CE) N° 1907/2006

comme modifié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou, utilisables pour tout procédé de fabrication.



## **ANNEXE 6 : REMBLAIEMENT ET REMISE EN ÉTAT**

PIECE 2 : ARTICLE DE PRESSE SUR LA VALORISATION DES TERRES

ALLUVIONNAIRES

CARRIÈRE DE CONCASSAGE VALORISATION DES TERRES ALLUVIONNAIRES

# Quand les boues deviennent or vert

La société Holcim veut donner une seconde vie aux boues de lavage issues des carrières qu'elle exploite. Un matériau aux nombreuses qualités car la terre alluvionnaire retient l'humidité et l'engrais au niveau des racines et évite le lessivage du sol. De quoi séduire les agriculteurs qui le testent actuellement sur leur exploitation.

# Le fait du jour

Holcim va valoriser les boues de lavage issues de ses activités de concassage. Le matériau possède des propriétés physiques très intéressantes puisqu'il retient l'humidité et les engrais et semble résister au lessivage. Deux exploitants agricoles, l'un à rivière du Mât, l'autre à Saint-Paul, l'ont testé sur un peu plus d'une année, avec des résultats encore incomplets mais prometteurs (lire ci-dessous).

Actuellement, les boues sont déversées chez l'agriculteur sous leur forme liquide, directement sur le sol. Il faut donc les étaler. Lorsque les presses à boues seront opérationnelles (voir cadre), l'agriculteur pourra venir charger les briques de terre alluvionnaire sur le site de concassage. Avant d'amender sa terre, il devra au préalable la désherber. Il pourra ensuite déposer les briques au sol, car elles se défilent assez facilement, ou utiliser une machine servant à l'épandage de fumier. Malgré la pluie, les boues ne se lessivent pas facilement et permettent de stabiliser un ter-

rain. Elles sont par ailleurs faciles à travailler et ne nécessitent pas d'outils agricoles particuliers d'après les essais effectués. Les machines subissent par ailleurs moins d'usure sur un terrain alluvionnaire que sur un terrain argileux.

### Extraites à 20 mètres de profondeur

Pour le concasseur, cette « deuxième vie » de la terre alluvionnaire constitue une solution pour recycler une partie de ce matériau stocké sur la carrière. « Nous en utilisons une certaine quantité pour remblayer les trous. Une partie est végétalisée. Le reste est stocké et cela nous coûte de l'argent. Autant que cela profite aux agriculteurs », explique Claude Degraïn, responsable du foncier chez Holcim. « Des analyses ont permis de classer ces boues comme terres

non polluées, poursuit-il. Pour cela, on compare le sol de base et les boues et on vérifie si ses caractéristiques sont cohérentes avec le fond géochimique local ».

Pour obtenir les boues, composé de particules extrêmement fines de basalte, la matière brute extraite du sol passe dans une machine qui sépare ce qui possède un diamètre supérieur à 40 millimètres de diamètre des matériaux plus fins. Ces gravillons fins, « rou-

lés », sont lavés. L'eau de lavage est précipitée avec un flocculant, puis le dépôt sèche dans un bassin de décantation.

Les boues de lavage de granulats pourraient être produites à raison de 15 000 tonnes par an sur le seul site de Bras-Panon. Elles ne représentent que 5 % du matériau brut, extrait à une profondeur comprise entre 15 et 20 mètres. Les boues de lavage contiennent de nombreux minéraux mais pas de composés organiques. La valorisation des

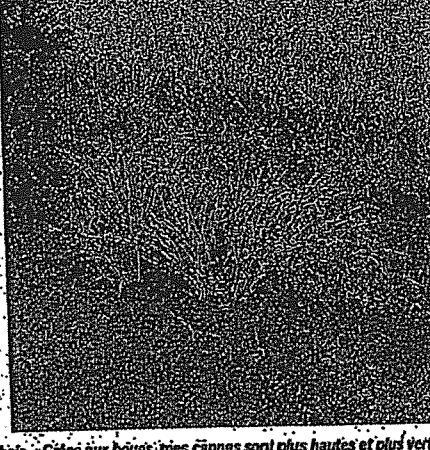
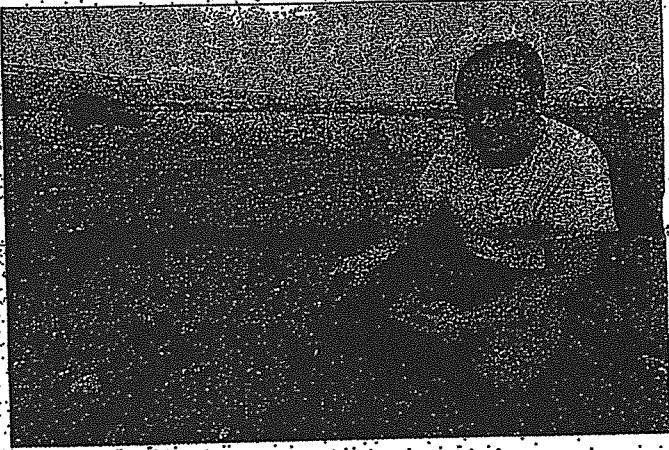
boues existe déjà en Europe, en Chine, et dans les mines.

Pour l'instant, ces terres alluvionnaires aux nombreuses qualités ne sont pas à vendre selon le concasseur, qui parle d'un « geste en faveur du développement durable ». Mais gagnons que l'intérêt qu'elles pourraient susciter chez les agriculteurs risque de changer un peu cette donne. Et que cela donnera des idées à la concurrence.

Stéphane HOAREAU

### La phrase

« Je estime que ces boues permettent de retenir 10 à 20% d'eau en plus dans le sol » Yannick Lorton, agriculteur



Yannick Lorton, agriculteur dans les hauts de Saint-Paul, teste depuis un an les boues issues de Cambale. « Grâce aux boues, mes cannes sont plus hautes et plus vertes et souffrent moins de la sécheresse. Par là pour ma dernière récolte de maïs, j'ai utilisé 200 kg d'engrais en moins », affirme-t-il.

**LE CHIFFRE**  
**15 000**  
Le site de Bras-Panon pour la production de 15 000 tonnes de boues de lavage par an.

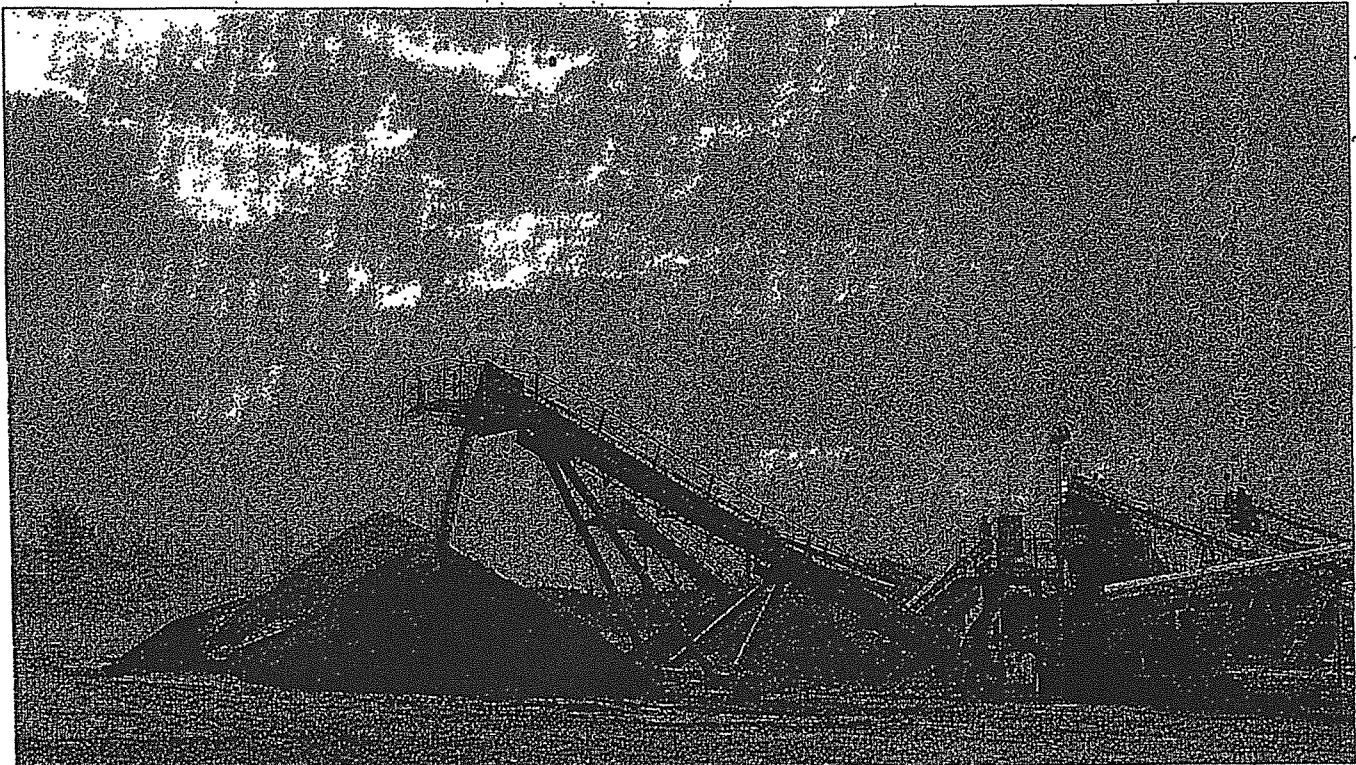
**SRM Les Villages du Sud**

**VOS BESOINS**  
Financement Immobilier  
Entretien de jardin  
Plans et permis de construire  
Électricité - Plomberie  
Location d'engin de terrassement  
Menuiserie aluminium ou bois - Clôtures - Portails  
Aménagement Cuisine Salle de Bain  
Climatisation - SPA - Jacuzzi - Autres...

**PORTES OUVERTES 14 MAI**  
de 9h à 18h (rue de la pondrière Grande Fontaine Saint Paul sortie Bellemeuse)

**CONTACTEZ NOUS: 0692 81 62 44 - 0692 67 00 72 - 0262 43 67 95**





Le site de concassage de la rivière du Mât pourra produire 15 000 tonnes de briques par an. (Photos Emmanuel Grandin)

## Holcim acquiert deux presses à boue

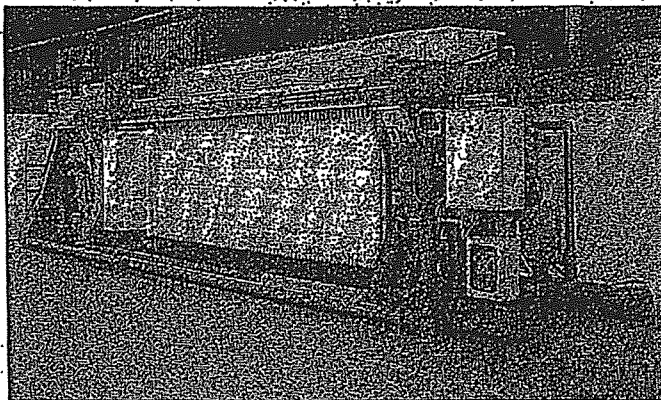
Le groupe Holcim a investi un million d'euros pour l'achat de deux presses à boues, à installer sur les sites de Bras-Panon et de Cambale. La presse à boue destinée au site de rivière du Mât devrait être fonctionnelle début 2012, celle du site de Cambale le sera courant 2012. Cet équipement permet de compacter les boues de lavage sous formes de briques de dimension variable. Celles que nous avons commandées produisent des briques environ 80 centimètres de long par 40 centimètres de large», indique Claude Degrain, responsable foncier et autorisations.

Le principe de la presse est le suivant : les boues, ou « fines » sont versées à l'état liquide dans un dispositif en forme d'accordéon qui les compresse sous forme de briques et en chasse l'eau. « L'accordéon » s'ouvre ensuite pour laisser les briques se sécher. « C'est bien plus facile que d'utiliser une presse, car cela réduit

les volumes de stockage. Sinon on est obligé d'utiliser des bassins de décaquation, d'attendre

que les boues sèchent. A la moulinerie plus, le travail est à néant », commente Claude Degrain.

L'eau quant à elle repart dans le circuit de lavage des granulats.



La presse à boues destinée au site de rivière du Mât, à Bras-Panon devrait être fonctionnelle début 2012. Celle du site de Cambale le sera courant 2012.

## « Elles retiennent l'humidité en surface »

« Grâce aux boues, le sol retient 10 à 20 % d'eau en plus. Mes cannes sont plus hautes et plus vertes et souffrent moins de la sécheresse, aux endroits que j'ai amendés. Par exemple pour ma dernière récolte de melon, il y a trois semaines, j'ai utilisé 200 kg d'engrais en moins. J'ai même obtenu des melons avec 15 jours d'avance sur le cycle normal, alors que je les arrose deux fois moins. Mais j'émetts une réserve sur ce dernier point car il y a peut-être d'autres facteurs en jeu », raconte Yannick Lorion, agriculteur dans les hauts de Saint-Paul. Depuis un an, il teste les boues de lavage issues de la carrière de Cambale, exploitée par Holcim. « La société m'a expliqué qu'en métropole, les agriculteurs amendent leurs exploitations avec ce type de matériau. Au départ, j'ai voulu utiliser ces boues pour adoucir la pente de mon exploitation, ça m'évitait d'éprouver et ça couvrait les cailloux », confie l'agriculteur, qui

exploite 40 hectares en canne et maraîchage. Mais l'agriculteur se rend compte que ces boues lui rendent d'autres services : « Au départ j'étais sceptique, je craignais que ce matériau n'asphyxie mon sol. Mais je me suis aperçu qu'il retenait l'humidité en surface. J'arrose donc moins et je mets moins d'engrais sur les endroits amendés. Par ailleurs, les boues compactes, ne s'écoulent pas facilement même après des pluies, ce qui permet au sol de se stabiliser. »

Livré environ tous les deux mois à raison de 3 000 mètres cubes environ, l'agriculteur a pour projet de mettre à niveau sa parcelle de canne et ses parcelles de melon grâce à ces boues. « Je pense qu'une fois qu'on a disposé les boues sur une épaisseur de 15 à 20 centimètres, il n'y a pas besoin d'en remettre tout le temps, puisque ça reste bien en place », conclut Yannick Lorion.

**GRAND DESTOCKAGE EXCEPTIONNEL AVANT FERMETURE**

**Tout doit DISPARAITRE !!!**

CUISINE

SALON

SALLE DE BAINS

JARDIN

de - 50%

- 60%

70%

Jusqu'à

- 80%



ZONE PÉPINIÈRE TAK | face à Weldom | SAINT-PIERRE - TEL. 0262 70 00 93

Dans la limite des stocks disponibles voir sur prix.com signalés en point de vente